## Les conciles et les peres de l'eglise

Pères ou Conciles Œcuméniques	Profils et/ou dogmes défendus
De 1545 à 1563 : Concile de Trente Pape Paul III	<ul> <li>En réponse à la réforme protestante différents décrets sur le péché originel, sur la justification, les sacrements</li> <li>La bénédiction nuptiale</li> <li>Dogme de la transsubstantiation.</li> </ul>
En 1854 : Pape Pie VI	- <b>3ème Dogme marial</b> : l'Immaculée conception
De 1869 à 1870 : Concile de Vatican I Pape Pie IX	- Dogme de l'infaillibilité du Pape
En 1908	- Le pape Pie X valide la prière mariale universelle reçue en vision par le père Louis Édouard Cestac en 1864 : « Auguste Reine des cieux, souveraine Maîtresse des Anges ».
En 1950 Pape Pie XII	- <b>4ème Dogme marial</b> : l'Assomption de Marie
En 1951	- <b>5ème Dogme marial :</b> Marie mère spirituelle de tous les peuples, Co-Rédemptrice, Médiatrice de toutes grâces et Avocate.
De 1962 à 1965 : Concile de Vatican II Le pape Jean XXIII	- Réaffirmation des prérogatives de l'Eglise et de l'autorité du Pape - Le culte marial devient une hyperdulie, culte supérieur à celui rendu aux saints